

Appel à propositions

28^e Festival International de Géographie 2017

29 septembre - 1^{er} octobre 2017, Saint-Dié-des-Vosges

Thème : Territoires humains, mondes animaux

Pays invité : L'Afrique du Sud

Le thème : « Territoires humains, mondes animaux »

Le thème du FIG 2017 est au cœur de débats majeurs de société, qu'il s'agisse du traitement réservé à certains animaux d'élevage comme de l'érosion de la biodiversité animale. Il a toute sa place dans un festival de géographie, puisque l'animal fait l'objet d'un fort renouvellement épistémologique dans la discipline.

La relation que nos sociétés entretiennent avec l'animal est anthropologiquement fondatrice de l'humanité : loin d'être le prétexte à parler de phénomènes géographiques classiques par le biais de la thématique animale, le questionnement devra faire l'effort de se structurer sous l'angle de la « présence animale ». Il ne s'agit pas non plus de parler de l'animal en tant que tel, mais de questionner la relation à ce dernier, pour penser la société au-delà de ses composantes humaines. En introduisant des acteurs non humains, la présence animale contribue à complexifier notre pensée de la société. Comment les géographes font-ils avec les animaux ?

Le thème s'adresse donc à une large communauté, qu'il s'agisse des domaines de la géographie de l'environnement, de géographie rurale et agricole, de géographie culturelle ou des représentations, de tourisme, de santé, de zoogéographie et de biogéographie, en passant par l'analyse spatiale ou la géomatique. Au-delà des géographes, l'appel s'adresse aux représentants des sciences humaines et sociales (sociologue, anthropologue, ethnologue, agronome, économiste, historien) et des sciences naturelles intéressés par la question animale dans son rapport aux sociétés humaines.

Les communications proposées peuvent s'inscrire dans trois axes (non exhaustifs) :

1) Aimer et protéger l'animal

Un grand nombre d'animaux ne nous sont pas indifférents. Ils peuvent être désirables ou indésirables, une vermine à éradiquer ou un objet d'amour domestique : les relations entre humains et animaux sont souvent structurées par des affects qui les qualifient.

La place réservée dans nos sociétés aux animaux domestiques, les formes du compagnonnage, les filières commerciales et d'adoption que cela implique peuvent être analysées d'un point de vue géographique, comme des réseaux où se croisent des biographies animales, des flux financiers, des lieux d'achats et de vente, des dispositifs de régulation du vivant... Les animaux (domestiques ou non) en ville sont l'objet de questionnements spécifiques sur leur

« juste place », leurs mobilités et les problèmes de gestion publique qu'ils engendrent. Les animaux contribuent à orienter l'aménagement urbain (la lutte contre les pigeons ou les renards, les insectes et le développement de la biodiversité, les aquariums ou les zoos comme moteur de développement ou de requalification de certains quartiers...) tout comme ils participent de la (dé)qualification de certains lieux. Au-delà des animaux familiers, le FIG 2017 se penchera sur des espèces emblèmes ou des animaux symboles, à forte valeur sociale comme la vache sacrée en Inde. La fonction de certains espaces protégés, création politique ayant notamment cette finalité, est d'assurer plus particulièrement leur sauvegarde par le biais de dispositifs contractuels, réglementaires ou contraignants. Leurs gestionnaires usent de l'imaginaire associé à certaines espèces emblématiques pour drainer des flux touristiques, des grands parcs nationaux d'Afrique du Sud à l'utilisation par le régime chinois de l'antilope du Tibet dans le cadre des Jeux Olympiques de Pékin. Ce qui est conservé relève ainsi du message et du choix politiques. Les espèces menacées, comme celles présentes sur la liste rouge de l'UICN, font l'objet d'une attention particulière ; mais il peut aussi s'agir de races domestiques en voie d'extinction soutenues par diverses campagnes de réintroduction.

L'animal est aussi une figure spatiale, si l'on en croit les monstres marins sur les cartes anciennes, les formes animales utilisées pour représenter l'espace ou encore les espèces pour symboliser les continents. Il est donc utilisé comme métaphore et synecdoque.

2) Vivre avec / cohabiter avec l'animal, ou l'animal au-delà de l'humain

De manière plus large, protéger l'animal revient à poser la question de la place de la socialisation du sauvage dans nos sociétés. Cette interaction sauvage / social est interrogée par le biais de l'habiter. Les migrations animales sont particulièrement observées, qu'il s'agisse de celles des oiseaux et de leurs territoires de transit où ornithologues et chasseurs s'affrontent, ou de la grande faune africaine. Si le festival peut donner lieu à de beaux exemples de cohabitation réussis, l'angle des conflits est une entrée majeure pour questionner le rapport à l'animal. La géographie des relations aux animaux s'interroge nécessairement sur les rapports de pouvoir à l'œuvre dans des configurations dissymétriques. Si les humains sont généralement ceux qui dominent et construisent le cadre de la relation, d'une manière intéressée, les animaux participent, parfois en résistant ou en disparaissant, à en transformer la configuration.

Qu'il s'agisse de la présence d'animaux vulnérables et/ou protégés utilisés comme arguments de blocage des infrastructures et équipements (grand hamster d'Alsace vs Grand Contournement Ouest de Strasbourg, campagnol amphibie ou grenouille agile vs aéroport de Notre-Dame des Landes), ces espèces sont au cœur de conflits environnementaux ou d'usages. Le statut même des espèces (« nuisibles », utiles, protégées, invasives - comme le crapaud buffle ou l'écrevisse de Floride -) relèvent de la catégorisation et des choix, fluctuants dans le temps, puisque certaines espèces ont connu des statuts différents, voire divergents. La question des prédateurs, leur gestion par la puissance publique et par les acteurs agricoles ou cynégétiques est aussi fondamentale dans ce champ : loups, ours, lynx, sans oublier les attaques de requins. De véritables guerres biologiques sont parfois à l'œuvre, comme lorsque des animaux sont porteurs de risques sanitaires (moustiques et chikungunya ou zika) ou d'épidémies (« vache folle », « grippe aviaire ou porcine » provoquée par le virus H1N1). Le changement climatique, par sa potentielle redistribution des facteurs pathogènes et par l'extension spatiale des épidémies qu'il pourrait favoriser, est souvent invoqué comme facteur aggravant.

3) Travailler (avec), exploiter, consommer et tuer l'animal

Le travail animal, comme celui effectué par les chiens d'aides aux personnes handicapées, les chiens policiers, les herbivores employés pour l'entretien des espaces verts en ville ou les lombrics des composteurs, représente une dimension peu travaillée à ce jour par les géographes. Dans la longue durée, l'animal a pourtant été support du travail humain notamment dans l'agriculture et le transport, mais aussi compagnon de l'investissement subjectif que nécessite l'action de travailler ; il demeure utilisé dans les activités récréatives, qu'il s'agisse des zoos ou des jeux taurins, de la chasse (qui s'apparente davantage à un mode subsistance dans certaines sociétés) ou de nouveaux métiers urbains comme l'agriculture urbaine ou le développement de fonctions thérapeutiques (les animaux médiateurs, engagés dans toutes les activités du *care*). Nager avec les dauphins, observer les cétacés revêt une forte dimension émotionnelle et s'accompagne de l'émergence d'opérateurs touristiques dédiés.

L'animal entre bien entendu dans toutes sortes de filières de production, légales ou illégales, dans un contexte mondialisé. La valorisation des productions animales, par le biais de labels garantissant des conditions de production ou d'origine des produits issus de l'élevage, souhaite inscrire ces filières dans un contexte de qualité plus ou moins ancien mais qui a le vent en poupe suite à divers scandales sanitaires. Mais les conditions d'élevage demeurent discutées ; objet de tous les trafics par des réseaux transnationaux, le braconnage d'espèces lucratives est combattu avec plus ou moins de succès.

La question « Nourrir les hommes », centrale dans les programmes du secondaire, interpelle les géographes dans un Monde qui compterait 9 milliards d'humains en 2040 alors qu'à ce jour près d'un milliard ne mange pas à leur faim. La pêche industrielle ou de loisir, le développement de l'aquaculture qui tente de faire face (et accentue) la surpêche et la raréfaction de certains animaux marins, méritent tout particulièrement l'attention, car elle soulève la question de la durabilité de l'animal comme ressource. L'alimentation animale est au cœur des débats de ce FIG 2017 : doit-on manger de la viande, comme le réfutent les mouvements véganistes ou végétariens qui se développent dans le monde occidental ? Que serait un monde d'où les liens millénaires que nous entretenons avec les animaux auraient été distendus ou définitivement coupés ?

Plus encore que l'alimentation carnée, le festival s'interrogera sur les interdits alimentaires, notamment liés aux pratiques religieuses ; il interpellera les tabous alimentaires, liés aux goûts et dégoûts provoqués par certaines consommations de produits animaux (insecte, chien, escargot, etc...). Enfin, des normes religieuses, culturelles, techniques, éthiques s'attachent à réguler la mise à mort des animaux (qu'ils soient d'ailleurs mangés ou non si l'on songe à l'euthanasie, à l'éradication...). La négociation/confrontation de ces normes traduit l'évolution de notre rapport à l'animal.

Le pays invité : l'Afrique du Sud

Après avoir choisi en 2011 le thème « *L'Afrique plurielle, paradoxe et ambition* », le FIG 2017 mettra à l'honneur la République d'Afrique du Sud. La Nation « arc-en-ciel » aigüise depuis de nombreuses années l'intérêt des géographes, notamment francophones, qui sont nombreux à s'y être rendus, voire à y avoir été formés dans le cadre de la réalisation de leur thèse, et qui y entretiennent des liens académiques solides. Le pays a également une place dans les programmes

de l'enseignement secondaire dans la perspective de l'émergence. Les communications proposées dans le cadre du pays invité pourront s'inscrire dans trois grandes thématiques qui rendent compte des tensions qui traversent la société sud-africaine et les espaces dans lesquels elle s'inscrit.

La **question des héritages** est bien sûr essentielle compte tenu de l'histoire du pays. Il s'agira d'aborder le poids des inerties spatiales dans l'organisation du pays, en mettant l'accent sur les décalages temporels entre des processus (sociaux, politiques, etc.) qui ont une traduction spatiale : l'apartheid aboli, il reste dans l'espace sud-africain des traces dont certaines tendent peu à peu à disparaître, des mémoires qui peuvent être plus ou moins (ré)investies, mais aussi des structures fortes qui organisent de manière durable le territoire sud-africain.

Les **inégalités** qui structurent la société sud-africaine, parmi les plus fortes du Monde, se traduisent dans l'espace sud-africain de l'échelle nationale à l'échelle locale et en particulier intra-urbaine. Elles questionnent de nombreux aspects en lien notamment avec la géographie sociale et le champ de recherche qui se structure autour de la notion de justice spatiale dans le but de dépasser la question de la mesure des inégalités pour appréhender également les perceptions et les représentations de ce qui est juste et injuste. Dans ce contexte, les propositions pourront aborder des questions liées aux inégalités, discriminations et injustices de toutes natures (race, classe, genre...) en lien avec des problématiques spatiales, en particulier les questions environnementales, l'accès à l'eau ou à l'éducation, la dimension sanitaire, le droit à la ville, etc.

Le processus de **démocratisation** engagé dans les années 1990 sous la présidence de Frederik de Klerk, avec notamment la libération de Nelson Mandela en février 1990 et les premières élections démocratiques de l'histoire du pays en avril 1994, a conduit à sortir l'Afrique du Sud de son isolement politique sur la scène internationale. Insérée dans les flux de natures multiples (commerce, finance, etc.) qui caractérisent la mondialisation, l'Afrique du Sud a intégré en 2010 aux côtés du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine, le « club des pays émergents » (les B.R.I.C.S), ce qui en fait un acteur politique et diplomatique incontournable et une puissance continentale. Portée notamment par une économie diversifiée, des infrastructures de transport de qualité et de grandes firmes multinationales, la croissance économique sud-africaine en fait un pôle structurant de l'économie régionale. De l'Afrique australe au Monde, il s'agira d'interroger cette **émergence** au regard du processus de démocratisation.

Consignes et recommandations

Les propositions de communication pourront être faites sur le thème ou sur le pays invité du FIG 2017, ainsi que sur une thématique au croisement des deux. Elles pourront prendre la forme de conférences « en solo », mais aussi à plusieurs voix en favorisant toujours un aspect dynamique et si possible créatif. **Le salon de la géomatique et notamment le concours de géovisualisation), les expositions scientifiques (posters) et les films de géographes feront l'objet d'appels à communication spécifiques.**

Les propositions devront veiller à respecter l'esprit du FIG en proposant des communications avant tout à destination du **grand public** (en particulier le public régional non géographe), mais aussi des enseignants d'histoire géographie du secondaire, des étudiants en géographie, etc. L'objectif premier de vulgarisation scientifique est assorti d'une exigence de qualité scientifique.

Le titre et un résumé de 5 lignes, complétés par un texte d'une page devront être soumis exclusivement via le formulaire normalisé téléchargeable sur le site du FIG à l'adresse suivante : <http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr>

Les propositions devront être envoyées avant **le 2 février 2017 au plus tard.**

Elles devront uniquement être envoyées à Joëlle Lattemann, assistante scientifique du FIG : <jlattermann@ville-saintdie.fr>

Nouveauté à partir de 2017

Le comité de pilotage, composé de spécialistes du thème et du pays invité, sélectionnera des propositions permettant d'assurer un équilibre entre le thème et le pays invité. **Les propositions seront évaluées par deux membres du comité de pilotage après avoir été anonymées.** Les auteurs recevront une réponse dans les quinze premiers jours d'avril 2017.